

FICHE D'AIDE A LA LOCALISATION DES ENJEUX - CRITERES SOCIO-ECONOMIQUES

		ETAPE 1 - poids économique				ETAPE 2 - lien bon état				
1. Thème	2. Usages (ou services ou fonctionnalités) liés au thème	3. Précisions éventuelles sur l'usage, ces précisions pouvant être d'ordre spatial (aval, amont, ...), temporel (depuis peu, pendant x années, ...), social (importance culturelle, tradition locale, ...), typologique (lac, eau souterraine, lagune, ...)	4. Usage (ou service) économiquement majeur localement	5. Usage (ou service) économiquement établi localement	6. Usage (ou service) économiquement émergent localement	6. Usage (ou service) économiquement inexistant localement	8. Usage (service, fonctionnalité) économique significativement contraint par l'objectif d'atteinte du bon état	9. Usage (service, fonctionnalité) économique indépendant de l'objectif d'atteinte du bon état	10. Usage (service, fonctionnalité) économique favorisé par l'objectif d'atteinte du bon état	11. Précisions éventuelles sur le bon état, l'usage
Agriculture	Grandes cultures irriguées		X				X			
	Autres grandes cultures			X			X			
	Viticulture - arboriculture		X				X			
	Elevages			X				X		
	Exploitations forestières					X				
	Maraîchages		X				X			
Industrie	Mécanique - traitement de surface - réparation navale	Arles		X			X			
	Papier - carton - édition		X				X			
	Agro-alimentaire (sauf eau embouteillée)					X				
	Teinturerie - imprimerie - textile					X				
	Chimie - pétrochimie	Provence stock service		X			X			
	Commerce - artisanat			X				X		
Energie	Filière bois					X				
	Hydro-électricité		X					X		
	Nucléaire					X				
Activités extractives et prélèvements	Thermique					X				
	Extraction de granulats					X				
	Production d'eaux embouteillées					X				
Navigation	Production de sel					X				
	Arrosages d'agrément (particuliers, collectivités)			X				X		
	Navigation commerciale fluviale		X					X		
	Navigation de plaisance fluviale		X					X		
	Navigation commerciale et ports de commerce maritimes		X					X		
Urbanisation et infrastructures	Navigation et ports de plaisance maritimes			X				X		
	Transports d'eau brute (canaux, SAR)		X						X	
	Artificialisation (inondation)		X				X			
	Réseaux et infrastructures de transport	SNCF	X				X			
	Urbanisation en lit majeur		X				X			
	Assainissement		X				X			
Pêche	Alimentation en eau potable		X						X	
	Pisciculture					X				
	Conchyliculture					X				
	Pêche professionnelle en eau douce			X					X	
	Pêche professionnelle maritime			X					X	
	Pêche de loisir en eau douce			X					X	
Activités sportives et récréatives liées à l'eau	Pêche de loisir littorale			X					X	
	Plongée, baignade, jeux d'eau				X				X	
	Canoë-Kayak, aviron				X				X	
	Nautisme, voile, planche à voile				X				X	
Activités touristiques et récréatives liées au milieu aquatique	Spéléologie, canyoning					X				
	Golfs (arrosages, traitements)					X				
	Sports d'hiver (Canons à neige)					X				
	Chasse			X					X	
	Motonautisme (jet ski, ski nautique, etc.)				X			X		
	Tourisme non aquatique		X						X	
Usages "non marchands"	Thermalisme, thalassothérapie, balnéothérapie					X				
	Observation (botanique, ornithologique, "whales watching", etc.)		X						X	
	Promenade - randonnée (y compris palmée)		X						X	
Fonctionnalités des milieux en bon état	Valorisations foncières					X				
	Ressource en eau (locale)								X	
	Auto-épuration (et dilution) complémentaire								X	
	Amortissement de crue (laminage pour l'aval, régulation ressource)								X	
	Auto-gestion sédimentaire (réduit les interventions)								X	
	Richesse biologique (biodiversité)								X	

IDENTIFICATION DES MESURES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DCE OU SDAGE

Rhône maritime

	Problème à traiter (1)	Objectif spécifique visé (2)	Mesure opérationnelle pour atteindre les objectifs DCE ou SDAGE (3)				Précisions sur le secteur concerné (4)			Faisabilité des mesures (5)		Délais (6)		Identification des impacts majeurs des mesures sélectionnées (7)	Maîtrise d'ouvrage pressentie (8)	Commentaires (9)		
			Mesure actée aujourd'hui (31)		Mesure complémentaire à mettre en oeuvre (32)		N°masses d'eau (41)	Précisions (X unités de quantification) (42)	Estimation de coût (43)	Technique (51)	Financière (52)	Réalisation av 2012 (61)	Réponse du milieu av 2015 (62)					
			Mesure (311)	Code mesure (312)	Mesure (321)	Code mesure (322)												
OBJECTIFS DCE	rejet de substances toxiques	Réduire les pollutions toxiques ponctuelles			Réduire les émissions à la source	5A21	2009; TR19; TR20; 6504		E	OUI	Difficile	difficile	difficile	industrie	Privé	Problème à confirmer		
		reduire les pollutions toxiques diffuses			Réduire les émissions à la source	5A21	2009; TR19; TR20; 6504		E	difficile	oui	difficile	non	agriculture	Privé	Problème à confirmer		
		Acquérir des connaissances sur les sources de pollution / pollutions historiques			Identifier des sites et sols pollués ayant un impact sur le milieu	5A08	2009; TR19; TR20		B	oui	oui	oui			Etat			
		Acquérir des connaissances sur les sources de pollution / pollutions ponctuelles			Analyses de rejets ponctuels à effectuer régulièrement	5A07	2009; TR19; TR20;		B	oui	oui	oui			Privé			
	Atteinte du bon état écologique	Dégradation de la diversité des milieux	preserver ou restaurer la morphologie des milieux aquatiques			restaurer les espaces associés au lit majeur	3C15	2009		E	oui	difficile	difficile	incertaine	aucun	Collectivité		
						favoriser la connectivité avec les espaces associés au lit majeur	3C16	2009		D	oui	difficile	difficile	incertaine	aucun	Collectivité		
		Protéger les espèces aquatiques	Etudier la faisabilité technique de la réintroduction de l'esturgeon sur le Rhône	6B02				2009; TR20; TR19		C	oui	oui	oui			autre...	Mesures du Plan de Gestion des poissons migrateurs du bassin Rhône Méditerranée et Corse concernant spécifiquement le fleuve Rhône. A préciser et amender après décision du comité de Pilotage (COGEPOMI)	
		Preserver ou restaurer la continuité biologique amont/aval	Restaurer la circulation piscicole amont aval	3C11				2009		E	oui	difficile	oui	oui	aucun	autre...		
		Protéger les espèces aquatiques	Suivi des espèces	6B02				2009										
		Protéger les espèces aquatiques	Etudier les populations et la reproduction des lamproies sur le Gardon	6B02				2009		C	oui	oui	oui		aucun	autre...		
		Protéger les espèces aquatiques			Etudier les populations et la reproduction des lamproies sur le Rhône en aval de Vallabrègues	6B02		2009		C	oui	oui	oui		aucun	autre...		
		Optimiser l'hydraulique en zones humides			Maintenir les échanges entre les eaux souterraines et les écosystèmes superficiels?	3D07		6504										A vérifier
	Respect des objectifs des "zones protégées"	directive eaux potable			Identifier les nappes alluviales considérées comme stratégiques						oui	oui	oui		aucun	Etat		
		directive ERU	Construction d'une unité d'assainissement à Port Saint Louis du Rhône, restructuration du réseau d'assainissement et extension.		Mise en conformité STEP Arles et Tarascon		2009		E	oui	oui	oui	oui		aucun	Collectivité		
		Natura 2000			<i>Intégrer les mesures des documents d'objectifs en lien direct avec la définition du bon état (ex mesures en faveur de populations piscicoles ou d'invertébrés) et celles qui répondent aux problèmes importants identifiés lors de l'état des lieux.</i>													
Respect des normes pour les rejets de substances toxiques	substance prioritaire	reduction		Identification des substances présentes dans le milieu et de leur origine	5G01	2009; TR19; TR20; TR21		B	oui	oui	oui				etat			
	substance dangereuse prioritaire	suppression		Supprimer les émissions à la source		2009; TR19; TR20; TR21												
Non dégradation des milieux	élément dont l'évolution est susceptible de devenir un problème significatif vis-à-vis du bon état		mesures pour garantir la non dégradation															
	Dégradation des milieux	Préserver la ripisylve et les milieux annexes				2009; TR19; TR20; TR21												
OBJECTIFS SDAGE	Zones humides		Recensement départemental + Sage Petite Camargue Gardoise															
	Inondations		Prevenir les inondations	Plan Rhône volet inondations + Sage												Voir volet inondations du Plan Rhône - Cohérence à assurer avec le maintien de la biodiversité		
Actions de gestion sur les bassins versants des affluents	Contrats de rivière	SCOT Sud du Gard, contrat de delta Camargue																
	SAGE	Sage Camargue Gardoise																

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES OBJECTIFS PAR MASSE D'EAU

Rhône maritime

Masse d'eau cours d'eau		Rappel du risque NABE identifié (2)	MEFM (3)			Problèmes à traiter (4)				Problèmes persistant en 2015 (5)	Objectif final proposé (6)		
N°masse d'eau	Nom de la masse d'eau		Désignation en MEFM	Usage spécifié 1	Usage spécifié 2	rejet de substances toxiques	Dégradation de la diversité des milieux					Bon état / Bon potentiel 2015 (61)	Dérogations (62)
2009	Beaucaire - pont de Sylveréal sur le petit Rhône et seuil de Terrin sur le grand Rhône	doute	oui	prot. z. urbaine	prot z. agricole	oui	oui				bon potentiel		
TR19	petit Rhône: pont de Sylveréal-Méditerranée	doute	oui	prot. z. urbaine	prot z. agricole	oui	oui				bon potentiel		
TR20	grand Rhône: seuil de Terrin-Méditerranée	doute	oui	prot. z. urbaine	prot z. agricole	oui	oui				bon potentiel		
C3	Estuaire du Rhône	doute									bon état		cf grilles "Camargue"

Masse d'eau souterraine (1)		Rappel du risque NABE identifié (2)			Problèmes à traiter (4)				Problèmes persistant en 2015 (5)	Objectif final proposé (6)		
N°masse d'eau	Nom de la masse d'eau	risque nabe global	risque quantitatif	risque qualitatif	rejet de substances toxiques	Dégradation de la diversité des milieux					Bon état 2015 (61)	Dérogations (62)
6504	domaine limons et alluvions quaternaires du Bas Rhône et Camargue (delta du Rhône) masse d'eau totale	doute	faible	doute						bon état		
	Est du Rhône	doute	faible	doute						bon état		
	Ouest du Rhône	faible	faible	faible						bon état		

(1) : Se reporter aux codes des masses d'eau identifiées dans les annexes géographiques - version 2005 - ou dans l'état des lieux du district

(2) : Se reporter aux diagnostics des masses d'eau identifiées dans les annexes géographiques - version 2005 - ou dans l'état des lieux du district

(3) : Proposer la désignation en mefm ou non en fonction des éléments de l'état des lieux et des réflexions complémentaires réalisées en précisant la (ou les) activités majeures à l'origine de la désignation (31 et 32)

(4) Se reporter aux problèmes identifiés dans la colonne "problème à traiter" du tableau d'identification des mesures pour atteindre le bon état

(5) Identifier les problèmes ne pouvant pas être résolus en 2015 en se référant aux informations du tableau d'identification des mesures pour atteindre le bon état (colonne 5, 6 et 7 notamment)

(6) Proposition d'un objectif d'un point de vue technique, en identifiant si la masse d'eau peut atteindre le bon état/bon potentiel en 2015 (61) ou si des dérogations sont nécessaires (62), en précisant les motivations de cette demande ex : temps de mise en place des actions, temps de réponse du milieu (63)